

APPEL À RÉSIDENCES 2023



crédits photos Cécile Biasotto

L'École Nationale de Cirque de Châtelleraut – ENCC – née en 1995 a pour mission de dispenser des formations en arts du cirque. Elle choisit depuis plusieurs années de s'orienter vers le cirque de création. En plus de ses activités reconnues dans le domaine de la formation aux arts du cirque, l'école **accueille des compagnies en résidence**.

L'ENCC encourage l'expérimentation, la réflexion et la recherche créative et envisage de renforcer le lien en tant que domaine transdisciplinaire entre les nouvelles créations des résidents et la formation artistique des élèves de la spécialité arts du cirque et de la classe de préparation à l'enseignement supérieur, créant ainsi un environnement actif, critique et dynamique.

Un maximum de **4 projets** sera retenu après avoir été sélectionnés par un comité de responsables de structures (pôles cirque, scènes nationales et/ou conventionnées) et de professionnels qui sera organisé par l'ENCC au mois de mai 2023. Les décisions du jury ne seront ni motivées, ni susceptibles de recours. Le choix des compagnies accueillies sera porté sur la richesse et l'originalité de leur propos, les démarches artistiques, esthétiques mais également sur leur proposition pédagogique spécifique en interaction avec les activités développées par l'ENCC. Les résultats seront annoncés par mail, sur les réseaux sociaux et sur le site www.ecoledecirque.org.

(Merci de privilégier une résidence de travail de plateau car la création lumière n'est pas possible.)

CANDIDATURE

Le dossier de candidature est à compléter en ligne et doit comporter :

- Formulaire de candidature (informations générales et administratives de la compagnie).
- Proposition pédagogique spécifique (par exemple : stage de création, écriture, jeu d'acteur, dramaturgie, musique, danse, etc.). Durée : environ 10h. Public cible : classe de préparation à l'enseignement supérieur de l'ENCC.
- Pièces à joindre : dossier artistique comprenant la présentation de la compagnie (démarche artistique, historique), la note d'intention, le synopsis du projet, les éléments complémentaires (extraits de textes, croquis, photos, audios, etc.), et les besoins techniques pour la résidence.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE JEUDI 21 AVRIL 2023 (INCLUS)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCUEIL

- Sous chapiteau
- Du 29 août au 7 novembre 2023
- Durée de la résidence : 14 jours à Châtellerault
- Équipe artistique de 5 personnes maximum
- Logement à l'appartement de l'ENCC (visite virtuelle)
- Accueil en caravane possible
- Co-production de 4000€ TTC
- Rémunération pour les ateliers 45€ TTC par heure
- Sortie de résidence

CHAPITEAU

- 32 mètres de diamètre intérieur
- 12 mètres de piste avec tapis de danse
- 4 mâts
- Coupole de 10m x 1,5m à une hauteur de 12,5m
- 100 m² de backstage
- Salle de repos et repas avec point d'eau
- Toilettes et douches

(Visite virtuelle du chapiteau : <https://ecoledecirque.org/en-balade/site-de-lilot-de-laage/>)

ENGAGEMENT ENVERS LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'ENCC s'engage à respecter l'environnement, c'est pourquoi nous demandons aux compagnies participantes d'optimiser leurs déplacements vers et depuis Châtellerault, de sensibiliser leur équipe artistique et/ou technique, d'agir sur la consommation d'énergie pendant la résidence, et de respecter les directives du régisseur de l'ENCC lors de l'utilisation des systèmes de son, de lumière et de chauffage.

RÉSIDENCES PASSÉES DE L'AUTOMNE 2022

- Cie Nexus, *Chemins*
- Ayelen Tejedor Kempf, *Primitive*
- Alice Rende, *Fora*
- Cie Plooc's Ploc's, *Fantaisie Chromatique en Fantôme Mineur*